



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} juillet 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : promotion de la femme

Note du Secrétariat

1. La présente note a été établie en application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui dispose que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes rend compte chaque année de ses activités à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

2. Le compte rendu des résultats de la quarantième session du Comité (E/CN.6/2008/CRP.1) peut être consulté dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (www.ohchr.org).

* E/2008/100.

